

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE
DE LA COMMUNE DE MONTAGNAC-MONTPEZAT**

SEANCE DU 24 AVRIL 2015

L'an **deux mille quinze** et le **vingt-quatre** du mois **d'avril** à **17 heures et deux minutes**,
Le Conseil Municipal de la Commune de MONTAGNAC-MONTPEZAT dûment convoqué, s'est réuni
en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur François GRECO, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : **15 avril 2015.**

Date d'affichage : **20 avril 2015.**

Etaient présents : Mme Martine GRECO –
MM. Bernard BATIFOULIER – René CAUSSIGNAC – Francis GRAÖ –
Denis MALOSSANE – Antoine PES – Serge VASELLI – Lionel VOGEL –

Absents représentés : M. Arnel AÏTA donne pouvoir à M. René CAUSSIGNAC –
M. Henri COSENZA, donne pouvoir à M. François GRECO –

Secrétaire de séance : Mme Martine GRECO -

DELIBERATION N° 2015/26 Pour : 11 Contre : 00 Abstention : 00

OBJET : BUDGET UNIQUE DE LA COMMUNE AU TITRE DE L'ANNEE 2015.

Monsieur le Maire donne lecture de la proposition de budget unique de la Commune au titre de l'année 2015.

La section de fonctionnement fait ressortir des dépenses équilibrées aux recettes pour un montant de 980 295 €.

La section d'investissement fait ressortir des dépenses qui sont égales aux recettes pour un montant de 1 785 146 €.

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **ACCEPTE**, à l'unanimité des membres présents, le budget de la Commune comme présenté par Monsieur le Maire au titre de l'année 2015.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire
François GRECO